

# Disparition de l'élevage et concentration des fermes : la Safer s'inquiète

3 juin 2020



---

« Des exploitations d'élevage ne trouvent pas de repreneur. Les jeunes se détournent de ces filières. » Emmanuel Hyst, le président de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) a tiré la sonnette d'alarme, jeudi 28 mai, à l'occasion du [panorama des « marchés fonciers ruraux en 2019 »](#). Selon lui, « l'élevage est en danger ».

Les causes sont connues : l'incertitude des revenus du lait et de la viande, le coût élevé des reprises d'exploitation, les exigences sociétales (diminution de la consommation de viande), la volonté de temps libre des jeunes agriculteurs... Résultat ? L'élevage cède progressivement l'espace aux cultures céréalières. Entre 1988 et 2016, 76 % des fermes

laitières ont disparu.

« *En 2000, nous comptons quatre exploitations sur dix spécialisées “grandes cultures” . En 2016, c’est passé à cinq exploitations sur dix* », a rappelé Loïc Jegouzo, ingénieur d’études à la Safer. « *Nous nous dirigeons vers une uniformisation et un appauvrissement irréversible de nos campagnes* », s’inquiète Emmanuel Hiest alors qu’un tiers des exploitants agricoles ont plus de cinquante ans et s’apprêtent à passer la main dans les dix à vingt ans.

La concentration des fermes, déjà à l’œuvre, risque de s’accroître durant cette période. La régulation est d’autant plus difficile que le mécanisme du transfert de parts de société, un marché de 1,2 milliard d’euros en 2019 (7 % des transactions mais tout n’est pas notifié), permet de céder une exploitation agricole, par petits bouts, sans encourir la préemption de la Safer.

« *La loi du plus fort ne doit pas prévaloir dans l’affectation des ressources les plus rares comme le foncier* », insiste Emmanuel Hiest, qui appelle à une nouvelle loi foncière pour réguler ces cessions, souvent opaques, d’exploitations agricoles. « *Environ 80 % de ces transmissions de parts sociales sont réalisées au sein de la famille et ne posent pas problème, mais 20 % d’entre elles aboutissent à des concentrations et représentent plus de surfaces agricoles transférées que la Safer n’en dispose pour l’installation des jeunes agriculteurs.* »

Les étrangers, majoritairement européens, n’ont participé qu’à 81 acquisitions pour un montant de 43 millions d’euros. Un bilan sous-estimé, estime la Safer. Une société immatriculée en France peut très bien avoir des étrangers à son capital.

- **Source** : [Ouest-France](#)
- **Photo** : Vaches et moutons en pâture. [Domaine public](#)

**Lire aussi :** [Partir à la retraite, le casse-tête des agriculteurs](#)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Disparition-de-l-elevage-et-concentration-des-fermes-la-Safer-s-inquiete>